



PRÉFET DE LA RÉGION NOUVELLE-AQUITAINE

**APPEL A PROJETS «DEVELOPPEMENT MAÎTRISE DES SPORTS DE NATURE»
NOUVELLE-AQUITAINE
2017**

Durée de l'appel à projet : du 01/02/2017 au 07/04/2017

Dossier de demande de subvention :

Le dossier CERFA type est téléchargeable sur le site de la DR-D-JSCS Nouvelle-Aquitaine :

<http://nouvelle-aquitaine.drdjcs.gouv.fr/spip.php?rubrique852> (rubrique appel à projets)

Dépôt du dossier

Le dossier de demande de subvention est à retourner **par mail uniquement** à l'adresse suivante :

drdjcs-na-projetsportsnature@drjcs.gouv.fr

La période de dépôt court du mercredi 1^{er} février au **vendredi 7 avril 2017**, dernier délai.

Aide au montage du dossier et renseignements :

1. **Projet concernant un territoire local ou départemental** :

S'adresser à votre correspondant départemental de la DDCSPP ou DDCS ou DDPP (voir à la fin du présent document).

2. **Projet concernant le territoire régional** :

S'adresser aux coordonnateurs régionaux de la DR-D-JSCS – Antenne de Limoges :

- **Jean-Marc ALLAMAN:** jean-marc.allaman@drjcs.gouv.fr / 05.55.45.24.74

- **Bertrand JARDIN:** bertrand.jardin@drjcs.gouv.fr / 05.55.45.80.33 ou 06.30.20.80.55

L'appel à projet « développement maîtrisé des sports de nature» 2017 s'inscrit dans les objectifs suivants :

- Pérenniser et améliorer l'offre notamment pour des publics éloignés de la pratique.
- Développer et optimiser l'offre de manière maîtrisée sur l'ensemble du territoire : accompagner la structuration des territoires par les Sports de nature dans les zones moins favorisées.
- Contribuer à l'utilisation des sports de nature comme un levier éducatif, de maintien de la santé, de lien social et de développement durable.

ACTIONS ELIGIBLES :

Les projets proposés doivent contribuer à augmenter la capacité d'animation ou d'organisation de la structure (par exemple à travers ses outils d'animation) et appuyer ainsi la professionnalisation.

Ils doivent être structurants et/ou innovants :

- **Structurants** : ils sont intégrés dans un projet de développement territorial, type station sport de nature ou vers des nouveaux publics (type accompagnement éducatif).
- **Innovants** : ils développent une expérience exemplaire, transférable, modélisable, durable, qui sera référencée dans la base d'expériences du Pôle Ressources National Sports de Nature.

ACTEURS CIBLES :

Les projets doivent viser en priorité les publics locaux (scolaires, ACM, sportifs, publics éloignés de la pratique...) avec des finalités éducatives, ce qui n'exclut pas un volet tourisme.

STRUCTURES ELIGIBLES :

Toute structure non commerciale située en Nouvelle-Aquitaine qui organise une pratique d'activités physiques et sportives de nature (association, collectivité, établissement d'enseignement, établissement public).

ACTIONS INELIGIBLES :

- Activité purement commerciale ou touristique.
- Formations fédérales traditionnelles.
- Fonctionnement de la structure.
- Demande ne présentant qu'une création d'outils de communication.
- Financements de stages et compétitions.
- Financement de manifestation sportive traditionnelle.

SEUIL MINIMAL DE SUBVENTION :

Pour favoriser les actions et les projets d'ampleur, un seuil de subvention minimal est fixé à 1 500 € ;

Le porteur du projet devra présenter un budget équilibré avec un autofinancement minimal de 20%. Les projets en co-financement seront privilégiés.

COMPOSITION DU DOSSIER :

- le formulaire **CERFA** complété,
- un **RIB**,
- la liste des **partenaires** associés et si possible, les engagements de ceux-ci,
- les **devis** concernant l'action prévue,
- un **argumentaire** relatif au projet comportant au plus 4 pages,
- un **résumé** de 10 à 15 lignes, qui sera utilisé pour la communication des actions financées par la DRDJSCS, reprenant les informations suivantes : titre, structure porteuse, objectifs, enjeux, lieu...

Nb : concernant les structures hors associations (notamment les collectivités locales), le dossier CERFA sera complété avec les éléments adéquats.

OBLIGATIONS RELATIVES A L'ACTION FINANCÉE

Tout porteur, qui recevra une subvention, devra fournir un compte rendu détaillé auprès des correspondants régionaux des Sports de nature avant le 30 juin 2018, comprenant les factures liées à l'action. En cas de non réalisation ou de défaillance, un remboursement de la subvention sera demandé.

COORDONNEES DES REFERENTS DEPARTEMENTAUX (cf page suivante)

Coordonnées des référents départementaux :

DEPARTEMENT		ADRESSE			NOM	PRENOM	TELEPHONE	COURRIEL
16	CHARENTE	Cité Administrative 1/9 rue de la Préfecture Rue Raymont Poincaré CS 22 303	16023	Angoulême cedex	BUDELACCI	Christian	05.16.16.62.25	christian.budelacci@charente.gouv.fr
17	CHARENTE MARITIME	Centre Administratif Chasseloup-Laubat Avenue Porte Dauphine	17026	La Rochelle cedex 1	JUNCA	Jean-Marc	05.46.35.25.67	jean-marc.junca@charente-maritime.gouv.fr
19	CORREZE	Cité Administrative Jean Montalat Place Martial Brigouleix	19000	Tulle	PRECIGOUT	Emmanuel	05.87.01.91.03	emmanuel.precigout@correze.gouv.fr
23	CREUSE	1 Place Varillas B.P. n° 60 309	23000	Gueret	AGEORGES	Michel	05.55.41.14.27	michel.ageorges@creuse.gouv.fr
24	DORDOGNE	Cité Administrative	24024	Périgueux	BAROUH	François	05.53.03.66.07	francois.barouh@dordogne.gouv.fr
33	GIRONDE	Espace Rodesse 103 Bis rue Belleville CS 61 693	33063	Bordeaux cedex	GENERINI	Fabrice	05.57.47.47.53	fabrice.generini@gironde.gouv.fr
40	LANDES	1 Place Saint Louis B.P. n° 371	40012	Mont de Marsan	BOURANDY	Patrick	05.58.02.76.30	patrick.bourandy@landes.gouv.fr
47	LOT ET GARONNE	935 avenue du Docteur Jean Bru	47916	Agen cedex 9	POTTIER	Laurent	05.53.98.66.44	laurent.pottier@lot-et-garonne.gouv.fr
64	PYRENEES ATLANTIQUES	Cité Administrative Boulevard Tourasse CS 57 570	64075	Pau cedex	DICKENS	Peggy	05.47.41.33.44	peggy.dickens@pyrenees-atlantiques.gouv.fr
79	DEUX SEVRES	30 rue de l'Hôtel de Ville CS 58 434	79024	Niort cedex	FREMANTEAU	Laurence	05.49.17.27.42	laurence.fremanteau@deux-sevres.gouv.fr
86	VIENNE	4 avenue Micheline Ostermeyer	86000	Poitiers	COTINAUD	Manuel	05.49.37.08.80	manuel.cotinaud@vienne.gouv.fr
87	HAUTE VIENNE	39 avenue de la Libération	87031	Limoges	LABARTHE	Richard	05.19.76.12.19	richard.labarthe@haute-vienne.gouv.fr